

A.B./ TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI  
RESIDENCE DU RUANDA.-

Kigali, le 7 décembre 1956.



N°7036/S.T.A.

Monsieur l'Administrateur de Territoire  
à KIBUNGU.-

**OBJET:**  
Autorisation de  
conduire.

Monsieur l'Administrateur de Territoire,

*2318 / FP / 5 / 01 / H -  
le 22 / 12 / 56*

J'ai l'honneur de vous faire remarquer que  
certains agents se permettent de conduire les véhi-  
cules S.T.A. sans en avoir reçu l'autorisation.

Je vous rappelle que toute demande d'au-  
torisation doit être adressée à Monsieur le Vice-  
Gouverneur Général, Gouverneur du Ruanda-Urundi,  
exception faite pour la jeep de Résidence, pour  
laquelle Monsieur le Vice-Gouverneur Général, Gouver-  
neur du Ruanda-Urundi m'a délégué ses pouvoirs. Veuil-  
lez vous référer à ce sujet à ma lettre N°5126/S.T.A.  
du 6/9/56.

Je vous prie de communiquer la présente  
à u personnel sous vos ordres.

Le Résident du Ruanda, M. DESSAINT,

*De Saint*

*De Saint*  
*le 22 / 12 / 56*